

7- Evolution du réseau des établissements

I) Définition de la mesure

Il s'agit pour l'académie d'entamer ou de poursuivre le dialogue avec les collectivités afin d'aboutir à la fermeture des petits établissements.

II) Exposé des motifs

L'optimisation de l'utilisation des moyens de même que la nécessité d'une offre de formation diversifiée doit conduire à une évolution du réseau des établissements de petite taille (suppression, fusion, regroupements...).

Outre le coût de ces établissements pour les finances publiques (Etat et collectivités territoriales), cette situation peut nuire à la qualité de la formation dispensée : isolement des enseignants, multiplication des services partagés, difficulté à monter financièrement des projets pédagogiques, difficulté de faire intervenir des partenaires,...

III) Références juridiques

Les décisions d'ouvertures et de fermetures d'établissement sont prises par arrêté du préfet sur proposition de la collectivité territoriale (L 421-1) conformément aux dispositions définies par le code de l'éducation.

IV) Eléments de contexte

Depuis plusieurs années le réseau des établissements se caractérise par un nombre de fermetures important, les lycées professionnels faisant l'objet de nombreuses restructurations. Au niveau national, de 2005 à 2009, 146 EPLE ont été créés dont 105 collèges et 126 EPLE ont été supprimés dont 72 LP.

A la rentrée 2009, au niveau national, on compte plus de 7900 établissements. Leur taille moyenne (métropole + DOM) est de 477 élèves en collège, 419 en LP et 950 en lycée.

Les établissements ayant 200 élèves ou moins représentent près de 6% du total des établissements et ceux ayant entre 200 et 300 élèves environ 11%.

V) Valeurs et approche méthodologique

Cette mesure ne se prête pas à une analyse comparative, chaque académie présentant des spécificités fortes aussi bien en termes de maillage territorial que de dialogue avec les collectivités territoriales. Il vous est donc demandé de produire les résultats des analyses que vous avez déjà conduites sur l'évolution du réseau des établissements, notamment en matière d'économie d'emplois.

Annexe : par académie, nombre d'établissement par taille

FICHE ACADEMIQUE

Evolution du réseau des établissements

ACADEMIE DE :

Nom du correspondant :

N° téléphone :

Adresse courriel :

I) Eléments de mise en œuvre

A) Les contraintes

B) Les éléments facilitateurs

C) La méthodologie pour estimer le gain

D) Gain proposé en emplois

(par catégorie d'emplois : administratifs, encadrement, enseignants, éducation, ...)